



Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°33/2023**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué,  
s'est réuni le 27 septembre 2023  
Sous la présidence de M. Francis MALLARD,  
Maire



Transmise à la Sous-préfecture

de Sarcelles le :

Publié le :

Membres en exercice : 11

Membres présents : 8

Votants : 10

**SORTIE AU MARCHÉ DE NOËL A MOUSSY-LE-NEUF DU 24 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

**Date de convocation** : 15 septembre 2023

**Date d'affichage** : 15 septembre 2023

**Présents** : M. Francis MALLARD, Mme Magalie FIAES, Mme Cécile CALAS, M. Noël HEDIN, Mme Elisabeth GRAUX, M. Sylvain LIMOUSSIERE, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Jean-Michel VERBEKE.

**Absents excusés** : M. Anthony CHRETIEN, M. Patrick COURTOIS, Mme Marie-Claude CALAS.

**Procuration** : - de M. Patrick COURTOIS à Mme Magalie FIAES,  
- de Mme Marie-Claude CALAS à Mme Cécile CALAS.

**Secrétaire de séance** : Mme Cécile CALAS.

Monsieur le Maire informe que la commune organise une sortie au marché de Noël de Moussy-le-Neuf le vendredi 24 novembre 2023 pour 60 personnes.

Cette sortie comprend un déplacement en car qui sera effectué par les CARS PAULON PRESTIGE, 15 rue du Moutier, 93240 STAINS pour un montant total de 580 € TTC.

Monsieur le Maire décide de prendre en charge les frais de transport.

Les administrés de Bouqueval seront emmenés à Moussy-le-Neuf où ils pourront profiter d'un temps libre sur le marché de Noël.

**Le Conseil Municipal**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de retenir les CARS PAULON PRESTIGE et autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour la sortie en car à Moussy-le-Neuf le vendredi 24 novembre 2023 pour un montant de 580 € TTC.

Fait et délibéré en séance,  
les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Francis MALLARD

